



Centre de formation

GASPÉSIE SUD

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

CARLETON-SUR-MER | MATAPÉDIA

<https://cfpgaspesiesud.ca/>

Centre d'éducation des adultes de Carleton-sur-Mer

15, rue Comeau, porte 11
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
418 364-7510, poste 7800
cfp.envol-info@cssrl.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi	8 h 00	à	12 h 00	13 h 00	à	16 h 00
Mardi	8 h 00	à	12 h 00	13 h 00	à	16 h 00
Mercredi	8 h 00	à	12 h 00	13 h 00	à	16 h 00
Jeudi	8 h 00	à	12 h 00	13 h 00	à	16 h 00
Vendredi	8 h 00	à	12 h 00	13 h 00	à	16 h 00

Centre d'éducation des adultes de Matapédia

12, boulevard Perron Est
Matapédia (Québec) G0J 1V0
418 865-2242, poste 7900
centre.matapedia@cssrl.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi	8 h 30	à	12 h 00	13 h 00	à	15 h 30
Mardi	8 h 30	à	12 h 00	13 h 00	à	15 h 30
Mercredi	8 h 30	à	12 h 00	13 h 00	à	15 h 30
Jeudi	8 h 30	à	12 h 00	13 h 00	à	14 h 30
Vendredi	9 h 00	à	12 h 00	Fermé		

À tous les élèves,

L'équipe du Centre d'éducation des adultes de Carleton-sur-Mer/Matapédia vous souhaite la bienvenue.

Notre centre se distingue par ces valeurs fondamentales : le respect, l'engagement et l'ouverture et nous croyons en la force du travail d'équipe. Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses. Nous respectons chaque individu, ses idées et son parcours. La diversité est une richesse, et nous nous engageons avec vous dans votre succès.

Ce guide de fonctionnement expose nos règles et procédures. C'est un outil essentiel pour veiller au bien-être collectif au sein de notre centre. Merci de le lire attentivement.

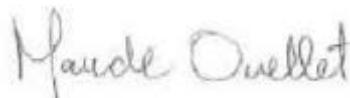
Notre but ultime est de travailler avec chacun et chacune d'entre vous pour développer vos compétences sur les plans professionnel et personnel.

Bonne année scolaire parmi nous!

L'équipe de direction,



Sophie Bouchard
Directrice



Maude Ouellet
Directrice
adjointe

SERVICE D'ACCUEIL, RÉFÉRENCE, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Que vous choisissiez la formation générale des adultes ou la formation professionnelle, notre équipe de SARCA est là pour vous accompagner.

Le **SARCA**, c'est un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement offert à tout élève inscrit à notre centre et qui a besoin d'aide et de soutien pour définir et réaliser son projet de formation :

- **S**ervice ; 3
- **A**ccueil personnalisé ;
- **R**éférence sur les ressources éducatives, les formations, les métiers et le marché du travail ;
- **C**onseil pour l'adulte qui retourne aux études ou qui doit changer d'emploi, orientation professionnelle
- **A**ccompagnement dans la réalisation du plan d'action de l'élève.

Vous pouvez bénéficier des SARCA si vous :

- Êtes âgé(e) de 16 ans ou plus ;
- Désirez définir votre objectif professionnel ou de formation ;
- Souhaitez faire le point sur votre situation actuelle ;
- Effectuez un retour aux études ;
- Voulez obtenir de l'information sur les programmes de formation, les métiers et les professions ;
- Désirez connaître les possibilités de reconnaissance des acquis et des compétences ;
- Devez obtenir un diplôme pour améliorer votre situation professionnelle ;
- Cherchez à connaître les options et services dans la communauté pour répondre à vos besoins.

Vous n'avez pas à être actuellement aux études pour bénéficier des SARCA.

Le personnel des SARCA accompagne l'adulte dans l'acquisition d'une meilleure connaissance de lui-même, de son potentiel, de ses capacités et de ses aspirations dans le but de déterminer un projet professionnel ou scolaire. Pour plus d'information sur les SARCA dans notre région, veuillez consulter la page [Services à l'éducation des adultes - Centre de services scolaire René-Lévesque](#).

Contactez-nous !

Sandra Beaulieu
Agente de bureau, classe 1
418 364-7510, poste 7800 (CEA de
Carleton-sur-Mer)
cfp.envol-info@cssrl.gouv.qc.ca

Jessika Guénette
Agente de bureau, classe 1
418 865-2242, poste 7900 (CEA de
Matapédia)
centre.matapedia@cssrl.gouv.qc.ca



COORDONNÉES

ENSEIGNANTS

Mme	Anik LeBlanc Enseignante de français et d'histoire	418 364-7510 anik.leblanc@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Caroline Michaud Enseignante de français, d'histoire et d'ISP	418 865-2242 caroline.michaud1@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Nadia Pratte Enseignante d'ISP et PPS	418 364-7510 nadia.pratte@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Marie-Lise Lévesque Enseignante de mathématique	418 364-7510 marielise.levesque@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Valérie Perkinson Enseignante de mathématique	418 865-2242 valerie.perkinson@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Melissa Babin Enseignante d'anglais	418 364-7510 melissa.babin@cssrl.gouv.qc.ca

PROFESSIONNELS EN ACCOMPAGNEMENT

M.	Mathieu Leblanc Conseiller pédagogique	418 364-7510 mathieu.leblanc@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Vanessa Boissonnault Conseillère à l'élève	418 364-7510, poste 7757 vanessa.boissonnault@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Mélanie Goulet Orthopédagogue	418 364-7510, poste 7750 melanie.goulet@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Marie-Andrée Lessard Conseillère d'orientation	418 364-7510, poste 7734 marie-andree.lessard@cssrl.gouv.qc.ca

ADMINISTRATION

Mme	Sophie Bouchard Directrice de centre	418 364-7510 sophie.bouchard@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Maude Ouellet Directrice adjointe	418 364-7510, poste 6208 maude.ouellet@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Sandra Beaulieu Agente de bureau, classe 1	418 364-7510, poste 7800 (CEA de Carleton-sur-Mer) cfp.envol-info@cssrl.gouv.qc.ca
Mme	Jessika Guénette Agente de bureau, classe 1	418 865-2242, poste 7900 (CEA de Matapédia) centre.matapedia@cssrl.gouv.qc.ca

Charte des valeurs à faire vivre au Centre par les membres de l'équipe-centre et les élèves

L'OUVERTURE, C'EST : ACCUEILLIR LA NOUVEAUTÉ ET LE CHANGEMENT

Je démontre de l'ouverture quand :

- Je mets à l'essai des stratégies qui me sont proposées avant de m'y opposer ou de les rejeter ;
- Je vois les possibilités plutôt que les obstacles ;
- J'accepte de sortir de ma zone de confort et de prendre des risques ;
- Je porte attention aux idées des autres et je les considère ;
- J'accepte que ma façon de voir ou de vivre une situation m'appartienne et que les autres n'aient pas à en être tenus responsables ;
- Je porte un regard critique (introspection) sur moi pour être en mesure d'ajuster mon attitude, mes actions, mes pensées dans l'atteinte d'un objectif personnel ou collectif.

LE RESPECT, C'EST : AVOIR DE LA CONSIDÉRATION ET ADOPTER UN SAVOIR-ÊTRE EN TOUT TEMPS

Je démontre du respect quand :

- Je considère que chacun(e) est égal(e) aux autres dans son droit au respect ;
- Je communique mes insatisfactions ou mes inconforts à la personne concernée et je le fais dans un contexte privé ;
- Je m'adresse à l'autre sur un ton calme pour communiquer mes besoins, mes idées ou mon opinion ;
- Je reste moi-même et je m'affirme de façon positive.

L'ENGAGEMENT, C'EST : ÊTRE ACTIF DANS SES APPRENTISSAGES ET DANS LA VIE DU CENTRE

Je démontre de l'engagement quand :

- Je respecte mes échéanciers pour atteindre mes objectifs ;
- Je suis actif(ve) dans mes apprentissages pour atteindre mes objectifs, je questionne et je participe ;
- Je collabore à la recherche de stratégies, de solutions et de nouvelles idées ;
- J'assume mes responsabilités dans le cadre de mon rôle en adoptant les comportements attendus ;
- Je pose des actions qui favorisent la création et le maintien d'un climat sain, respectueux et bienveillant.

1. Horaire des cours

Carleton-sur-Mer (JOUR) Lundi au vendredi En classe	Carleton-sur-Mer (SOIR) Mardi et mercredi En classe ou à distance Les cours du soir sont réservés aux élèves de 20 ans et plus, aux élèves en concomitance FP et aux élèves qui fréquentent le cégep.	Matapédia (JOUR) Lundi au vendredi En classe
Période 1 : 09 h 10 - 10 h 10 Période 2 : 10 h 30 - 11 h 30 Période 3 : 12 h 40 - 13 h 40 Période 4 : 13 h 45 - 14 h 45 Période 5 : 15 h 00 - 16 h 00	Période 1 : 18 h 00 - 19 h 00 Période 2 : 19 h 00 - 20 h 00	Période 1 : 08 h 45 - 09 h 45 Période 2 : 10 h 00 - 11 h 00 Période 3 : 11 h 00 - 12 h 00 Période 4 : 13 h 00 - 14 h 00 Période 5 : 14 h 20 - 15 h 20

2. Admission

Condition d'admission :

Avoir 16 ans au 1^{er} juillet de l'année en cours.

Procédure :

1. Prendre contact avec le secrétariat. On vous fixera un rendez-vous.
2. Préparer vos relevés de notes et bulletins.
3. Rencontrer la conseillère d'orientation pour élaborer un profil et un horaire.

Autres informations importantes :

Fréquentation

L'horaire temps plein est de 25 h/semaine. Un minimum de 5 heures par matière, par semaine, est exigé.

Transport

- L'élève qui le souhaite peut voyager par le RÉGIM (voir l'horaire au regim@regim.info).
- L'élève peut également faire une demande au secrétariat afin d'obtenir une passe pour le transport scolaire (pourvu qu'il y ait de la place sur le circuit de l'élève).

Élève en concomitance : La date limite pour s'inscrire est le 30 septembre.

3. Politique concernant l'assiduité

Responsabilité de l'élève

La présente politique d'assiduité vise le respect de l'échéancier, la responsabilisation de l'élève face à son cheminement scolaire et l'atteinte de son objectif de formation. Elle vise à encadrer et à supporter l'élève afin qu'il parvienne à son objectif de formation. Elle s'applique à tous les élèves, qu'ils fréquentent à temps plein ou à temps partiel.

Les retards, les sorties et les départs hâtifs ne sont pas tolérés. Ils seront comptabilisés selon la politique de gestion des absences et il y aura une analyse pour l'application de la procédure en cascade.

La présence de l'élève est nécessaire et attendue en tout temps selon l'horaire établi en rencontre SARCA.

Absences

L'élève doit assurer une présence constante à ses cours. Chaque absence est consignée et un suivi est assuré. En cas d'absence prévue, l'élève doit aviser son enseignant(e) par TEAMS et l'absence sera comptabilisée comme motivée ou non, selon le cas.

Lorsque l'élève prévoit s'absenter, il doit aviser le centre en faisant ces 2 étapes :

1. Laisser un message TEAMS à l'enseignant(e) en indiquant la raison de l'absence; **et**
2. Aviser son tuteur, pour qu'il avise l'équipe.

Une absence de cinq (5) jours consécutifs entraîne automatiquement une fin de fréquentation.

Réactivation

L'élève qui, après une fermeture de son dossier, veut reprendre sa formation en cours d'année doit contacter le centre afin de faire réactiver son dossier au 418 364-7510 poste 7800 pour Carleton et 418 865-2242 poste 7900 pour Matapédia.

Services Québec

Selon le *Guide des mesures et des services d'emplois*, lors d'une inscription à la mesure de formation de la main-d'œuvre, Services Québec s'attend à ce que la personne soit présente tous les jours, et ce, selon l'horaire établi par l'établissement de formation.

Il est d'ailleurs précisé aux modalités et conditions de l'entente concernant le soutien du revenu que le versement des montants d'aide financière est conditionnel à une participation assidue à la mesure ou à l'activité qui y est décrite.

Nous suggérons fortement que l'élève conserve sa justification d'absence au cas où une justification lui serait nécessaire.

4. Code de vie - Respect, civilité et engagement

L'élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel du centre ainsi qu'envers ses pairs (L.I.P. ART. 18.1). En cas de non-respect des règles suivantes, nous appliquerons la procédure en cascade (voir annexe).

RESPECT ET CIVILITÉ		
Je démontre du respect pour autrui et mon environnement par mon choix d'attitude.		
COMPOTEMENTS ATTENDUS		RAISONS D'ÊTRE
J'applique les consignes données par les enseignants et les autres membres de l'équipe-centre.	pour ...	Contribuer au maintien d'un milieu de vie agréable, sécuritaire et propice aux apprentissages.
Je m'exprime sur un ton calme, au bon moment et à la personne concernée.	pour ...	Contribuer au maintien d'un climat sain et bienveillant. Développer des stratégies d'autocontrôle.
Je communique mes idées et mes opinions tout en étant ouvert(e) à celles des autres.	pour ...	Développer mes aptitudes à communiquer de façon positive. Développer mon ouverture d'esprit face à la différence ou à la divergence de façon de penser et d'agir.
Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique.	pour ...	Entretenir des relations positives avec les autres. Développer des attitudes favorables à un échange constructif et à la coopération.
Je garde les lieux et le mobilier propres et dans l'état dans lesquels ils se trouvent.	pour ...	Développer la notion de collectivité et de bien partagé.
J'utilise adéquatement le matériel en fonction de son utilité et dans les lieux appropriés.	pour ...	Préserver les droits de chacun en matière de diffusion (vidéos-photos-écrits) référence au Code civil
Je porte des vêtements qui répondent aux critères de décence, d'hygiène et de propreté.	pour ...	Contribuer au respect du code éthique favorable à la vie en société, en scolaire et en emploi.

ENGAGEMENT		
Je m'engage dans ma réussite en restant actif dans mes apprentissages.		
COMPOTEMENTS ATTENDUS		RAISONS D'ÊTRE
Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévus.	pour ...	Exercer mon sens des responsabilités, de l'organisation et de la planification. Atteindre mes objectifs scolaires et d'intégration en emploi.
J'ai le matériel dont j'ai besoin pour mon cours.	pour ...	Exercer mon sens des responsabilités, de l'organisation et de la planification.
J'arrive en classe dans un état physique et mental favorable aux apprentissages.	pour ...	Être disponible aux apprentissages. Contribuer à préserver un climat propice à l'apprentissage et au travail.
Avant d'entrer en classe, je dépose mon cellulaire dans mon casier.	pour ...	Rester actif(ve) dans mes apprentissages. Mobiliser mon attention sur ce qui est prioritaire. Contribuer à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.
Je me fixe un objectif à la période et je consulte mon échéancier.	pour ...	Être actif(ve) dans la réalisation de mes tâches.
Je prépare mes questions à poser à l'enseignant(e) et nomme mon besoin.	pour ...	Développer des stratégies qui contribuent à favoriser ma compréhension et l'atteinte de mes objectifs.

5. Salle d'examens :

L'élève doit compléter son programme individuel avant de se présenter à un examen. C'est l'enseignant(e) qui détermine si l'élève est prêt(e) à passer un examen.

L'élève qui échoue un examen devra reprendre les parties de son programme qui n'ont pas été assimilées avant de se présenter à la reprise.

Les séances d'examens ont lieu :

Centre de Carleton-sur-Mer	Centre de Matapédia
Mardi : 08 h 05 - 12 h 00	Jeudi : 08 h 45 - 12 h 00
Jeudi : (au besoin) 08 h 05 - 12 h 00	

Il est important que l'élève respecte le rendez-vous qui lui a été donné pour faire son examen.

Matériel :

Le matériel nécessaire et autorisé durant un examen sera fourni par le surveillant. Par conséquent, l'élève doit se présenter à la salle d'examens sans aucun volume et sans papier brouillon à l'exception d'un crayon et du matériel autorisé, selon les consignes de l'examen.

Pour les élèves bénéficiant de mesures adaptatives particulières, le surveillant de l'examen permettra les adaptations autorisées par la direction.

Cellulaire et effets personnels :

Avant d'entrer, je dépose mon cellulaire dans mon casier. Si je ne possède pas de casier, j'utilise l'endroit prévu à cet effet.

Nourriture :

Aucune nourriture autorisée. La bouteille d'eau est tolérée.

Avoir une bonne attitude pendant la session d'examens :

Adopter une attitude respectueuse envers le surveillant et les autres élèves. Un manque de respect entraîne l'expulsion immédiate de la salle d'examen et un avis est consigné à votre dossier.

Faire preuve d'honnêteté. Tout plagiat a comme conséquence l'expulsion de la salle d'examen.

Éviter de communiquer avec d'autres élèves ou de faire des commentaires.

N'utiliser que les documents et le matériel nécessaires pour l'examen : crayon, gomme à effacer, fiche d'examen, documents et matériels préalablement autorisés par l'enseignant.

Garder le silence en tout temps. Lever la main si vous avez besoin de parler au surveillant.

Sortie :

Aucune sortie ne peut être autorisée avant la fin de l'examen.

Lorsque le temps prévu est écoulé, le surveillant recueille tous les documents.

Retourner en classe après l'examen. Dans le cas contraire, cela sera considéré comme une absence.

Dans le but de garder la quiétude des lieux, les élèves qui n'ont pas de cours à l'horaire doivent se rendre au salon des élèves ou retourner à la maison.

Chaque situation sera référée à la direction du centre. En cas de non-respect des règles, nous appliquerons la procédure en cascade (voir annexe).

6. Matériel scolaire

Le Centre d'éducation des adultes de Carleton-sur-Mer/Matapédia exige le règlement complet des frais occasionnés par l'achat de tout matériel scolaire, et ce, à la prise de possession au secrétariat.

7. Stationnement

L'élève doit utiliser les espaces qui lui sont réservés. Le centre n'est pas responsable des dommages qui peuvent survenir aux véhicules.

Respecter les consignes suivantes :

- Réduire la vitesse sur le terrain du centre.
- Laisser les avenues et les passages libres.
- Respecter les aires de stationnement réservées aux élèves et au personnel.
- Respecter l'espace devant les bornes-fontaines.

8. Confinement et évacuation

À chaque alarme incendie, vous devez évacuer les lieux le plus rapidement possible, tout en demeurant calme.

Lors d'un message téléphonique demandant le confinement barricadé, veuillez réagir promptement et :

- Rester calme en tout temps.
- Demeurer dans le local.
- Fermer et barrer la porte et s'en éloigner.
- Respecter le plan d'évacuation et les consignes de votre enseignant.
- Suivre les indications du personnel et des autorités.

9. Politique de tempête

La décision de suspendre les cours en cas de tempête relève de la direction du centre.

Informez-vous !

En cas de suspension ou de fermeture, un avis est diffusé à CIEU FM et sur le site du Centre de services scolaire René-Lévesque www.csrl.qc.ca.

Abonnez-vous à l'Alerte Tempête

Inscrivez-vous aux courriels ou aux messages textes du CSSRL pour être informé(e) des fermetures imprévues en suivant ce lien : <https://www.cssrl.gouv.qc.ca/alertes-tempetes/>. Dorénavant, l'abonnement devra être **renouvelé chaque année**.

10. Fumage

En vertu d'une loi provinciale, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter sur tout le terrain du centre.

Des mesures, allant de l'avertissement à l'amende (±400 \$), seront imposées aux contrevenants. La tolérance zéro sera appliquée.

11. Casiers

L'élève se sert du casier qui lui est assigné. Il doit fournir son propre cadenas.

L'élève est responsable de son casier pendant toute la durée de sa formation au Centre.

12. Drogues et boissons alcoolisées

La possession, la consommation et la distribution de drogues ou de boissons alcoolisées sont régies par les lois relevant du Code criminel.

Toute possession, consommation ou être sous l'effet, la distribution de drogues et boissons alcoolisées ne saurait être, en aucune façon, tolérée sur les lieux du Centre. L'élève pris en délit sera suspendu immédiatement.

Le protocole en réduction des méfaits sera appliqué à chaque doute.

13. Nourriture et repas

La cafétéria est accessible aux adultes du Centre de Carleton-sur-Mer et Matapédia :

- Pour Carleton-sur-Mer : **entre 11 h 30 et 12 h 00** seulement.
- Pour Matapédia : **entre 12 h 00 et 12 h 30** seulement.

Nous vous encourageons à profiter de ce service. Le menu du jour est affiché à côté du secrétariat.

Note :

- Considérant que les cours chez les jeunes ne sont pas terminés durant cette période, une très grande discrétion dans les déplacements est attendue des adultes afin de pouvoir continuer à bénéficier du service. ¹²
- L'utilisation du cellulaire au secteur jeune est interdite depuis septembre 2025.

14. Boissons énergisantes

Les boissons énergisantes sont **strictement interdites** dans les centres et sur les terrains de ceux-ci.

15. Conseil d'établissement

Les élèves seront invités à se nommer des représentant(e)s pour le conseil d'établissement.

Les personnes intéressées à connaître ce qui se passe dans le Centre d'éducation des adultes de Carleton-sur-Mer/Matapédia peuvent assister aux réunions du conseil d'établissement et poser des questions. Les séances sont ouvertes au public.

Tu vis une situation
problématique au centre?

Protecteur national
de l'élève

Québec



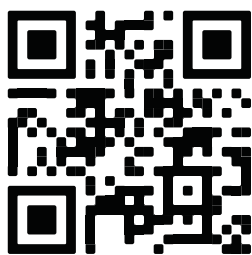
Tu vis une situation de
violence à caractère sexuel?

Le Protecteur national
de l'élève est là pour
veiller au respect des
droits des élèves et de
leurs parents.



Pour porter plainte, faire un
signalement ou pour toute
autre question:

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto :
1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



COMMENT PORTER PLAINTÉ?

Si tu n'es pas satisfait des services
scolaires:

- 1 Parles-en à la personne concernée
ou à son supérieur immédiat
- 2 Contacte le responsable
du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur
régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur
régional de l'élève si tu le souhaites. De plus,
toute autre personne peut faire un signalement
directement au protecteur régional de l'élève.

17. Motifs de retrait des cours

Il pourrait arriver qu'un(e) élève se voie prié(e) de quitter la classe.

La **meilleure** attitude à adopter en pareil cas serait de collaborer, de sortir décompresser prendre un rendez-vous avec l'enseignant(e) et de revenir en discuter à tête reposée.

La **pire** attitude serait sans doute de refuser de collaborer, de s'obstiner et d'argumenter jusqu'à ce qu'une parole regrettable s'échappe sans qu'on ne puisse jamais la rattraper et la faire oublier.

18. Loi et obligation : Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le plan de lutte est un plan d'action pour prévenir et intervenir s'il y a un contexte de violence, d'intimidation et/ou de violence à caractère sexuel au centre.

Les démarches d'actions préventives sont prises afin de favoriser un climat sain, bienveillant et sécuritaire.

Des ateliers de sensibilisation sont offerts aux élèves et aux membres du personnel.

Les protocoles d'interventions en situation à risque, en réduction des méfaits et en postvention sont mis à jour chaque année.

Le comité Communauté bienveillante se rassemble plusieurs fois par année afin de voir au bon fonctionnement du plan de lutte. Il s'agit d'un comité formé d'enseignants FP-FGA, des services complémentaires (technicienne en travail social, orthopédagogue, psychoéducatrice), d'un représentant de la direction et d'élèves FP-FGA.

Le *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* est chapeauté par Mme Vanessa Boissonnault et elle joignable aux coordonnées suivantes :

Vanessa Boissonnault

Technicienne en travail social

CFP l'Envol / CEA Carleton-sur-Mer et Matapédia

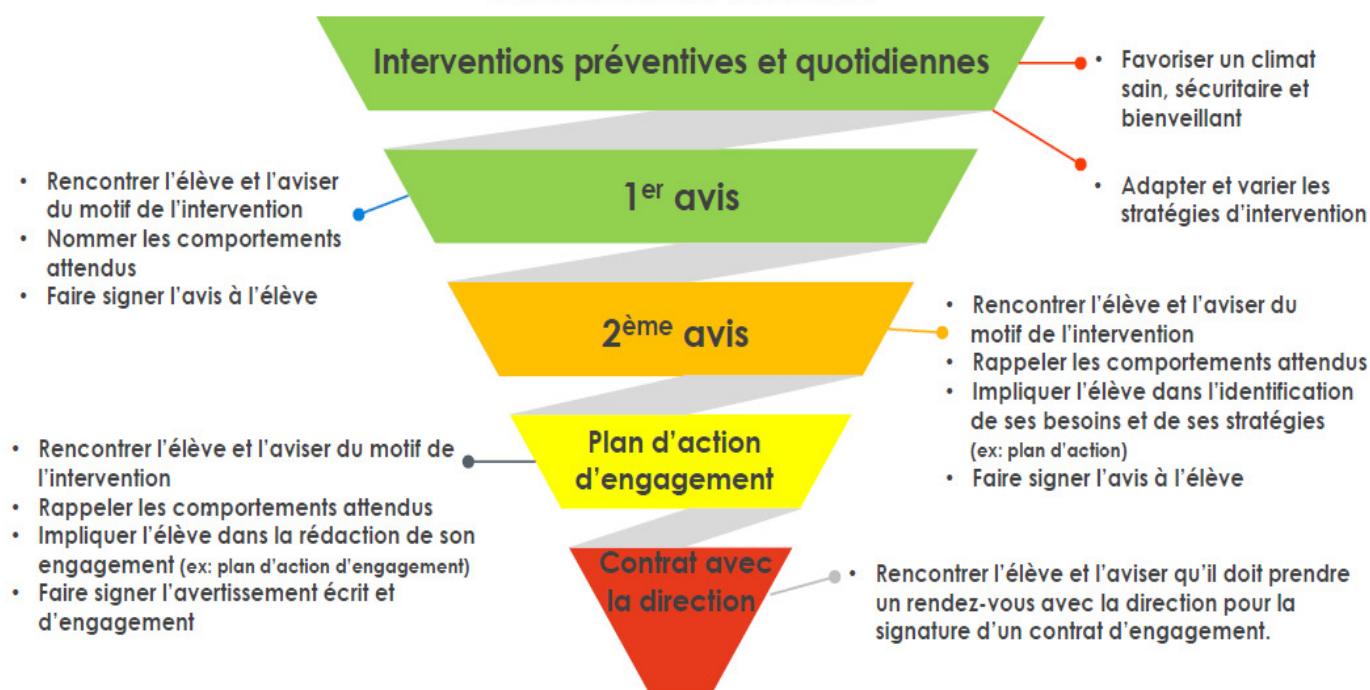
15, rue Comeau

Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-7510, poste 7757

Encadrement des élèves au CEA-CFP l'Envol

Procédure en cascade



GRADATION DES INTERVENTIONS

Application de la procédure en cascade

1^{er} avis

- Je signe l'avis remis.
- Une note est consignée à mon dossier.

2^e avis

- Je signe l'avis remis.
- Une note est consignée à mon dossier.

3^e avis

- Je rencontre mon tuteur.
- Je signe un plan d'action-engagement.
- La direction est avisée.

4^e avis

- Je rencontre la direction.
- Je signe un contrat d'engagement.

RESSOURCES LOCALES

Aide financière

Aide financière aux études	1 877 643-3750
Services Québec Carleton-sur-Mer	418 364-3324
Services Québec Bonaventure	418 534-2823
Services Québec Pointe-à-la-Croix	418 788-3427

Aide au quotidien

Centre d'action bénévole L'Ascension/Escuminac	Banque alimentaire, transport médical, soutien parental, etc.	581 886-2740
Centre d'action bénévole St-Alphonse/Nouvelle	Banque alimentaire, transport médical, soutien parental, etc.	418 759-3131
Centre d'action bénévole St-Siméon/Port-Daniel	Banque alimentaire, transport médical, soutien parental, etc.	418 752-5577
Source alimentaire Bonavignon	Dépannage alimentaire, cuisines collectives.	418 759-8000
Collectif Aliment-Terre	Cuisines collectives, dépannage, jardin collectif, récupération alimentaire	418 752-5010
Entre-Tiens d'Avignon	Aide à domicile aux personnes en perte d'autonomie.	418 364-3699
Entre-Tiens Chaleurs MRC Bonaventure	Aide à domicile aux personnes en perte d'autonomie.	418 534-3751
Le plaisir des mots	Pour apprendre à mieux lire, écrire et s'exprimer.	418 392-2744

Emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) MRC Avignon	Clientèle 15 à 35 ans. Recherche d'emploi, retour aux études.	418 364-6660
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) MRC Bonaventure	Clientèle 15 à 35 ans. Recherche d'emploi, retour aux études.	418 534-3993
Service d'aide à l'emploi (SAE)	Intégration au marché de l'emploi.	418 364-6679
Horizon emploi	Démarches d'emploi et autres projets.	418 534-3714
Services spécialisés de main d'œuvre (SEMO) Gaspésie	Démarches d'emploi pour les personnes en situation de handicap.	418 759-0049
Services Québec Bonaventure	Aide à l'emploi et soutien financier.	418 534-2823
Services Québec Carleton-sur-Mer	Aide à l'emploi et soutien financier.	418 364-3324
Services Québec Pointe-à-la-Croix	Aide à l'emploi et soutien financier.	418 788-3427
Service Canada	Aide, services du gouvernement du Canada.	1 877-631-2657

RESSOURCES LOCALES

Logement

Office municipal d'habitation (OMH)	Logements à prix modiques.	418 364-6679
Groupe ressource en logements collectifs Carleton-sur-Mer/Bonaventure.		418 364-3333
Résidence Bleu mer	Logements étudiants et hébergement touristique.	418 364-3885

Transport

REGIM	Transport public	1 877 521-0841
-------	------------------	----------------

Santé et services sociaux

Info Santé		811
Centre Antipoison	Urgence et information.	1 800 463-5060
Hôpital de Maria		418 759-3443
Guichet d'accès à un médecin de famille	S'inscrire sur la liste pour obtenir un médecin de famille.	1 866 568-8136
Unité de médecine familiale	Clinique sur rendez-vous	418 759-1336
Service psychosocial jeunesse – MRC Avignon		418 752-4243 Poste 23175
Service psychosocial jeunesse – MRC Bonaventure		418 388-7064 Poste 21470
Centre de pédiatrie sociale L'Accroche-Cœur	Accueil et soutien des familles en situation de grande vulnérabilité.	418 689-8546
Family Ties	Accueil et soutien des familles en situation de grande vulnérabilité (ANG).	418 752-7265
CLSC de Pointe-à-la-Croix		418 788-5454
CLSC de Matapédia	Soins infirmiers : Psychosocial :	418 865-2221 Poste 21613
CLSC de Saint-Omer	Soins infirmiers : Psychosocial :	418 364-7064 Poste 21476
CLSC de Paspébiac	Soins infirmiers : Psychosocial :	418 752-2572 Poste 21059
CLSC de Caplan	Soins infirmiers : Psychosocial :	418 388-2572 Poste 21342

RESSOURCES LOCALES

Organismes de soutien

DPJ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Signalement	1 800-463-0629
Maison de la famille MRC Bonaventure		418 534-4449
Maison de la famille Avignon (Pointe-à-la-Croix)		418 788-3359
Maison de la famille Avignon (Carleton-sur-Mer)		581 886-9760
Centre Accalmie	Aide, hébergement d'urgence	418 788-2406
La Passerelle	Aide psychologique.	418 392-4888
Nouveau Regard Gaspésie	Soutien aux proches de personnes ayant des troubles de santé mentale.	418 392-6414
Convergence - Caplan	Écoute pour hommes, violence conjugale.	581 886-8438
Convergence – Carleton-sur-Mer	Écoute pour hommes, violence conjugale.	FRA : 581 886-8478 ANG : 581-886-5705
Committee for Anglophone Social Action (CASA) Pointe-à-la-Garde	Accompagnement et référence pour la population anglophone.	418 364-6660
Committee for Anglophone Social Action (CASA) New Carlisle	Accompagnement et référence pour la population anglophone.	1 877 368-3024
L'Émergence	Aide et hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.	418 759-3411
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	Clientèle 35-50 ans. Aide, situation de crise.	1 866 968-6686
Organisme gaspésien des personnes atteintes d'un cancer	Soutien et activités.	418 759-5050
Société Alzheimer de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Matapédia)	Information, soutien.	418 865-0270
Société Alzheimer de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Maria)	Information, soutien.	418 759-1820
Société Alzheimer de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Bonaventure)	Information, soutien.	418 534-1313
Association des TCC et AVC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Soutien, activités et défense des personnes TCC et AVC	418 759-5120
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels	Accompagnement, aux victimes et aux proches.	418 689-4331
Mi-chemin Carleton-sur-Mer	Écoute, soutien, personnes ayant des dépendances et leurs proches	418 368-6676
Travail de rang	Soutien social auprès de la population agricole.	1 450-768-6995

RESSOURCES LOCALES

Lignes d'écoute

Prévention du suicide	24/7, écoute et soutien aux personnes en situation de crise et à leurs proches.	Téléphone 1 866 277-3553	SMS 5353353	Clavardage https://suicide.ca/fr
Tel-Jeunes	24/7, écoute et aide pour les jeunes.	Téléphone 1 800-263-2266	SMS 514-600-1002	Clavardage https://www.teljeunes.com
Interligne	24/7, aide, information, LGBTQ+.	Téléphone 1 888 505-1010	SMS 1 888 505-1010	Courriel aide@interligne.co
Jeu : aide et référence	24/7, dépendance aux jeux.	Téléphone 1 800 461-0140		Clavardage https://aidejeu.ca/#
Drogue : aide et référence	24/7, alcool, drogues, médicaments	Téléphone 1 800 265-2626		Clavardage https://www.aidedrogu.e.ca/
Alcooliques Anonymes	24/7, support gratuit et confidentiel.	Téléphone 1 866 544-6322		
Narcotiques anonymes	24/7, support gratuit et confidentiel.	Téléphone 1 855 544-6362		

Services de justice

ÉquiJustice	Justice réparatrice.	1 877 204-0250
Justice alternative Gaspésie Sud	Médiation entre citoyens.	418 759-3016
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels.	1 800 561-4822 https://www.ivac.qc.ca/